



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-135299>

Département(s) de publication : **02, 08, 10, 51**

Annonce n° **25-135299**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU de Reims, en qualité d'établissement support du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne (GHUC)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26510005700487

Ville : Reims Cedex

Code postal : 51092

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 02, 08, 10, 51

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2908122&orgAcronyme=x7c>

Identifiant interne de la consultation : GHUC-TRX-IFSI-CHAM-2

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule des marchés publics du CHU de Reims

Adresse mail du contact : cellulemarches@chu-reims.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 326787402

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Situation juridique des candidats : Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les déclarations et renseignements requis dans la lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses co-traitants (DC1 dans la version du 01/04/2019 ou forme libre ou DUME) et notamment : a) La présentation du candidat, seul ou en groupement d'entreprises (avec désignation du mandataire, de la forme du groupement, le cas échéant du rôle du mandataire du groupement conjoint, et de la répartition des prestations). b) La déclaration sur l'honneur du candidat individuel ou de chaque membre

du groupement pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions prévus aux articles L. 2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique. c) Pour chaque sous-traitant éventuellement identifié dès le stade de la candidature, une preuve que le groupement candidat en disposera pour l'exécution du marché (la preuve peut être apportée par tout moyen approprié, tel qu'un engagement écrit du sous-traitant) et une déclaration sur l'honneur que le sous-traitant n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les renseignements et documents suivants : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. - Les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. - Une déclaration sur l'honneur du candidat individuel ou de chaque membre du groupement pour justifier qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale (article L.241-1 du Code des assurances). Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 21/11/2023 ou sous forme libre ou via le DUME. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés concernant la capacité économique et financière il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le Centre Hospitalier Universitaire.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les renseignements et documents suivants : - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché. Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 21/11/2023 ou sous forme libre ou via le DUME.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 21/01/2026 à 15:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1) Prix sur 60 % ; 2) Valeur technique sur 40 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux relatifs à la création de 2 salles de cours au RDC de l'IFSI du bâtiment 16 du Centre Hospitalier Auban-Moët d'Epernay

Code CPV principal - Descripteur principal : 45454000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux relatifs à la création de 2 salles de cours au RDC de l'IFSI du bâtiment 16 du Centre Hospitalier Auban-Moët d'Epernay. Le délai d'exécution des travaux est de trois mois et demi incluant la période de préparation de 1 mois et demi, y compris le repliement des

installations de chantier et la remise en état des terrains et des lieux. Les travaux sont répartis en 5 lots. Le maître d'ouvrage est le CH d'Eprenay. La personne signataire du marché est Madame la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims, en qualité d'établissement support du G.H.U.C.

Lieu principal d'exécution du marché : Eprenay 51200

Valeur estimée (H.T.) : 200000.0 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 - Démolitions gros-œuvre
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45111100
Lieu d'exécution du lot : Eprenay 51200
- **Description du lot :** Lot 2 - Menuiseries extérieures
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421000
Lieu d'exécution du lot : Eprenay 51200
- **Description du lot :** Lot 3 - Menuiseries intérieures - Plâtrerie
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421000
Lieu d'exécution du lot : Eprenay 51200
- **Description du lot :** Lot 4 - Peinture - Revêtements
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45442100
Lieu d'exécution du lot : Eprenay 51200
- **Description du lot :** Lot 5 - Ventilation
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45331210
Lieu d'exécution du lot : Eprenay 51200

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Chaque candidat devra obligatoirement, sous peine de rejet de l'offre, s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre. Les candidats devront solliciter une visite au plus tard 5 jours calendaires avant la date limite fixée pour la remise des offres (Cf. article 3.4 du RC).

Autres informations complémentaires : Plusieurs visites sont d'ores et déjà fixées aux dates qui sont indiquées dans le Règlement de la consultation (cf. article 3.4). --- La présente procédure s'inscrit dans le cadre de la fonction achat mutualisée du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne (GHUC). Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims, en qualité d'établissement support du GHUC, est compétent pour assurer la passation, la signature et la notification des marchés, ainsi que les éventuelles modifications, reconductions ou non-reconduction et résiliation. Le ou les établissements parties bénéficiaires assure(nt), à titre individuel, l'exécution des marchés et réalise(nt) notamment les opérations suivantes : commandes, vérifications, liquidation et mandatement des factures et toute autre mesure relevant des opérations d'exécution. --- Obtention du dossier de consultation des entreprises (Dce) : Le dossier de consultation des entreprises (Dce) pourra être téléchargé intégralement via le site dont l'adresse est la suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Le téléchargement du dossier de consultation sur cette plateforme de dématérialisation est en accès libre. --- Modalités de transmission des candidatures et des offres : * Les candidatures et les offres seront obligatoirement transmises par voie électronique sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

fr jusqu'à la date et heure limites de remise des offres. * Copie de sauvegarde : les candidats auront également la possibilité d'effectuer un double envoi ; à savoir la transmission électronique accompagnée d'une copie de sauvegarde, sur support papier ou sur support physique électronique, dans les conditions précisées à l'article III de l'annexe 1 au Règlement de la Consultation. * Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont annexées au Règlement de la Consultation (annexe 1). --- Négociation : Le Centre Hospitalier Universitaire et l'établissement partie bénéficiaire pourront recourir à la négociation mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. --- Réalisation de prestations similaires : Dans le respect des dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable pourra être attribué, le cas échéant, au titulaire du présent marché pour la réalisation de prestations similaires audit marché. Ce nouveau marché devra être conclu avant la fin des travaux de l'opération et en tout état de cause au plus tard 3 ans après la notification du marché initial conformément à l'article R.2122-7 précité. --- La facturation électronique est obligatoire. --- Le présent avis est rédigé et publié en français. Les motifs d'exclusion à la procédure de passation des marchés publics sont définis à l'article 5.1 du Règlement de la Consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/12/2025